

Taux de rémunération des dépôts bancaires – France • Août 2019

L'orientation légèrement baissière de la rémunération des dépôts se poursuit en août

Le taux moyen de rémunération des dépôts bancaires diminue très légèrement entre juillet et août 2019 et passe sous le seuil des 0,60 % (0,59 %, après 0,60 % en juillet). Ce taux a baissé de 5 points de base sur une année (0,59 % en août, après 0,64 % en août 2018). La rémunération des comptes à terme supérieurs à deux ans a fléchi, sur les douze derniers mois, de 29 points de base pour les ménages et de 22 points de base pour les SNF.

Taux moyens de rémunération des encours de dépôts bancaires, en % et CVS (a)

	août-18	juin-19	juil-19 (e)	août-19 (f)
Taux moyen de rémunération des encours de dépôts bancaires	0,64	0,60	0,60	0,59
Ménages	0,89	0,86	0,85	0,84
dont : - dépôts à vue	0,03	0,03	0,03	0,02
- comptes à terme ≤ 2 ans (g)	0,76	0,76	0,76	0,74
- comptes à terme > 2 ans (g)	1,67	1,43	1,40	1,38
- livrets à taux réglementés (b)	0,79	0,78	0,78	0,78
dont : livret A	0,75	0,75	0,75	0,75
- livrets ordinaires	0,27	0,24	0,22	0,23
- plan d'épargne-logement	2,68	2,66	2,66	2,65
SNF	0,29	0,24	0,24	0,23
dont : - dépôts à vue	0,10	0,10	0,11	0,10
- comptes à terme ≤ 2 ans (g)	0,25	0,21	0,22	0,23
- comptes à terme > 2 ans (g)	1,41	1,23	1,21	1,19

Pour mémoire :

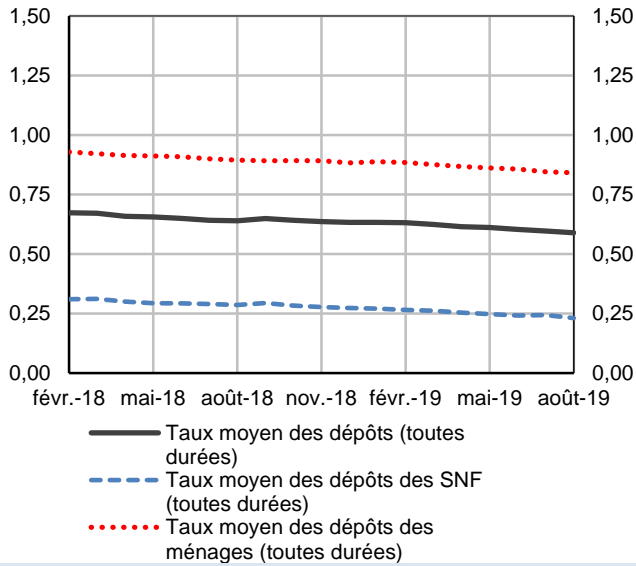
Taux de soumission minimal aux appels d'offres Eurosystem	0,00	0,00	0,00	0,00
Euribor 3 mois (c)	-0,32	-0,33	-0,37	-0,41
Rendement du TEC 5 ans (c), (d)	-0,11	-0,45	-0,54	-0,70

- Les taux d'intérêt présentés ici sont des taux apparents calculés en rapportant les flux d'intérêts courus des mois sous revue à la moyenne mensuelle des encours correspondants. Pour les différents types de dépôts, y compris ceux dont la rémunération est progressive, ils correspondent à la moyenne des conditions pratiquées lors du mois sous revue par les établissements de crédit français sur les dépôts des sociétés et des ménages (y compris institutions sans but lucratif au service des ménages) résidents.
- Les livrets à taux réglementés comprennent les livrets A, livrets bleu, livrets de développement durable, comptes épargne-logement, livrets jeunes et livrets d'épargne populaire.
- Moyenne mensuelle.
- Taux de l'Échéance Constante 5 ans. Source : Comité de Normalisation Obligatoire.
- Données révisées.
- Données provisoires.
- Y compris les bons de caisse, autres comptes d'épargne à régime spécial, plans d'épargne populaire et emprunts subordonnés.

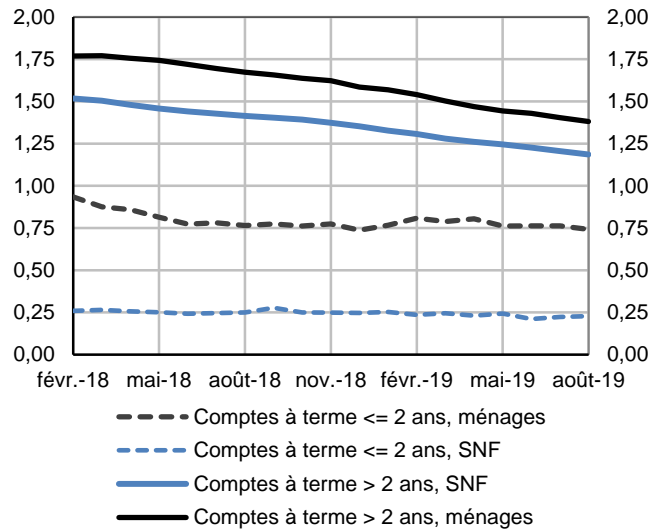
Source : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'INTERNATIONAL

Rémunération des placements auprès des institutions financières monétaires

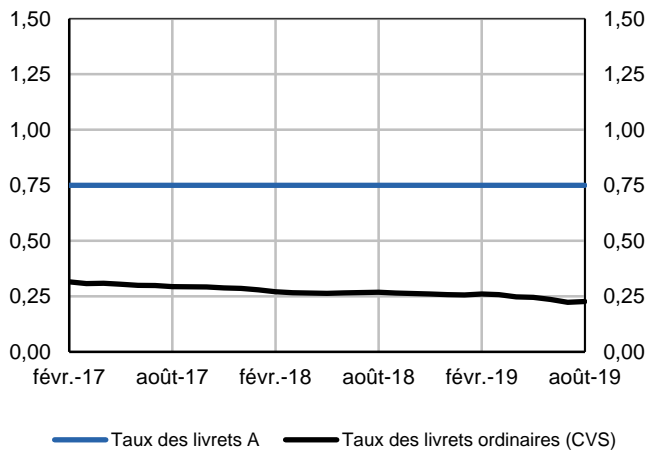
Dépôts des ménages et des SNF (en %)



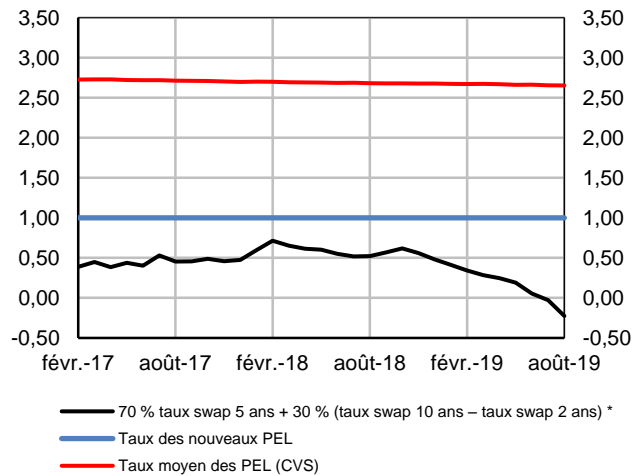
Comptes à terme par durée des ménages et des SNF (en %)



Livrets A et livrets ordinaires (en %)



Plan Épargne Logement – PEL (en %)



* La formule réglementaire du taux du PEL est le maximum des deux termes suivants :

- 70 % taux swap 5 ans + 30 % (taux swap 10 ans – taux swap 2 ans), arrondi au quart de point de pourcentage supérieur,
- 1%

Source : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'INTERNATIONAL

